

3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CPR-141001 (suite)**

R : 02-CPR-141203

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Que le procès-verbal CPR-141001 soit adopté tel qu'il a été corrigé. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

4. **CORRESPONDANCE**

Aucune.

5. **RECONFIGURATION DES PROGRAMMES**

5.1 **Reconfiguration des programmes de mathématiques et de statistique (doc. 25/14-15)**

Le président présente les programmes reconfigurés de mathématiques et de statistique. Pour les programmes régulier et coopératif en mathématiques, on note qu'ils passent de 126 crédits à 120 crédits. On note que les nouveaux programmes sont plus flexibles, la formation générale passant de 21 crédits à 30 crédits. Le Comité note qu'aucune dérogation n'est demandée.

Le Comité porte à l'attention de la Faculté des sciences le fait que les feuilles de route présentent dans la colonne « Cr. » des cases prévoyant 12 crédits, 9 crédits, et 6 crédits. Par exemple, dans la feuille de route de la Majeure en mathématiques, en troisième année, on dit « choisir 12 crédits parmi la liste des cours à option en mathématiques » et le nombre 12 est dans la case correspondante. Ceci veut dire que l'étudiante ou l'étudiant doit faire 4 cours. La feuille de route, telle que conçue, ne prévoit pas 4 cases pour indiquer les sigles de cours choisis par l'étudiante ou l'étudiant. Afin d'empêcher des erreurs et faciliter l'étude des dossiers, il serait de bon aloi d'inclure des cases supplémentaires là où le nombre de crédits dépasse 3 crédits.

Majeure en mathématiques (régimes régulier et coopératif)

R : 03-CPR-141203

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Que dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées aux programmes de Majeure en mathématiques (régime régulier et régime coop). »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

5.1 **Reconfiguration des programmes de mathématiques et de statistique (doc. 25/14-15)** (suite)

Le Comité examine les sommaires des nouveaux cours. Le Comité note que les cours MATH1403, MATH1413, MATH2413, MATH2433, MATH2493 et STAT1403 sont destinés au programme B.A.-B. Éd. (primaire). Le Comité souhaite examiner la création de ces cours à la lumière de l'ensemble des cours offerts dans le programme reconfiguré B.A.-B. Éd. (primaire). La création de ces cours est donc reportée au moment de l'étude du projet de reconfiguration du B.A.-B. Éd. (primaire).

R : 04-CPR-141203

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Que sous réserve de l'adoption des programmes reconfigurés de mathématiques et de statistique, le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : MATH1013 Mathématique générale I; MATH1023 Mathématique générale II; MATH1073 Calcul différentiel; MATH1173 Calcul intégral; MATH2013 Suites, séries, calcul dans \mathbb{R}^n ; MATH2113 Calcul vectoriel, intégration; MATH2423 Fondements des mathématiques; MATH2613 Algèbre matricielle; MATH2673 Algèbre linéaire; MATH2833 Analyse réelle à une variable; MATH3003 Géométrie; MATH3163 Optimisation; MATH4023 Travail dirigé; MATH4703 Modélisation mathématique; STAT2673 Stat appliquée sc. de la vie; STAT3703 Analyse des données; STAT3713 Statistique mathématique; et STAT3723 Régression linéaire et Anova. »

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

R : 05-CPR-141203

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Que sous réserve de l'adoption des programmes reconfigurés de mathématiques et de statistique, le Comité des programmes accepte la modification des cours suivants : MATH1054 Mathématiques des affaires; MATH1153 Intro math des affaires; MATH1563 Éléments de math. discrètes; MATH2000 Stage coopératif I; MATH2023 Analyse math. appliquée; MATH3000 Stage coopératif II; MATH3443 Structures algébriques; MATH3503 Équations différentielles I; MATH3533 Analyse numérique; MATH3733 Analyse réelle; MATH3803 Théorie des nombres; MATH3903 Histoire des mathématiques; MATH4000 Stage coopératif III; MATH4303 Fonction de var. complexe; STAT2603 Intro aux prob et statistique; STAT2633 Intro à la stat appliquée; STAT2653 Statistique descriptive; STAT4663 Analyse multivariée; et STAT4753 Modèles lin. généralisés. »

Vote sur R05

unanime

ADOPTÉE

5.1 **Reconfiguration des programmes de mathématiques et de statistique (doc. 25/14-15)** (suite)

R : 06-CPR-141203

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Que sous réserve de l'adoption des programmes reconfigurés de mathématiques et de statistique, le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : MATH1063 Analyse math. appliquée I; MATH1113 Mathématique générale I; MATH1123 Mathématique générale II; MATH1133 Ensembles et nombres; MATH1143 Nombres et leurs propriétés; MATH1163 Analyse math. appliquée II; MATH1201 Labo d'analyse mathématique; MATH2003 Analyse mathématique; MATH2012 Analyse vectorielle; MATH2133 Géométrie; MATH2143 Fonct. et struct. algébriques; MATH2513 Algèbre matricielle appliquée; MATH2732 Introduction analyse réelle; MATH3133 Notions calcul diff. et intég.; MATH3423 Fondements des mathématiques; MATH3473 Algèbre linéaire; MATH3553 Program. lin. et th. des jeux; MATH3603 Probabilités; MATH4021 Travail dirigé; MATH4723 Élem. analyse fonctionnelle; MATH4733 Analyse réelle II; STAT2101 Labo de calcul statistique; STAT2643 Stat appliquée sc. de la vie; STAT2663 Analyse explor. des données; STAT3613 Statistique mathématique; STAT4633 Processus stochastiques; et STAT4723 Régression lin. et Anova. »

Vote sur R06

unanime

ADOPTÉE

R : 07-CPR-141203

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées aux banques de cours des disciplines ayant le sigle MATH et le sigle STAT. »

Vote sur R07

unanime

ADOPTÉE

R : 08-CPR-141203

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours de formation générale des sigles MATH et STAT. »

Vote sur R08

unanime

ADOPTÉE

5.1 **Reconfiguration des programmes de mathématiques et de statistique (doc. 25/14-15)** (suite)

R : 09-CPR-141203

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Le Comité des programmes accepte la liste des cours mutuellement exclusifs dans les disciplines de mathématiques et statistique. »

Vote sur R09

unanime

ADOPTÉE

Mineure en mathématiques

R : 10-CPR-141203

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Que dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées aux programmes de Mineure en mathématiques. »

Vote sur R10

unanime

ADOPTÉE

Mineure en statistique appliquée

Le Comité des programmes examine la carte des cours du programme de Mineure en statistique appliquée. Le Comité note que le cours MATH1073 est préalable au cours MATH1173. Le Comité est d'avis que le cours MATH1073 doit être intégré dans la Mineure. Le programme doit contenir un maximum de 24 crédits.

Suivi : Faculté des sciences

6. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-140910

6.1 **(18) Calendrier 2014-2019 (doc. 3/14-15)**

Aucun nouveau document.

6.2 **(20) Cours non offerts depuis quatre ans et plus (doc. 5, 5A, 5B, 5C, 5D, 5E et 5F/14-15)**

La *Politique sur la création et l'abolition de cours* stipule que les cours non offerts depuis quatre ans et plus seront normalement abolis par le Comité des programmes à la fin de cette période. Cette politique vise surtout à assurer que les cours soient offerts au moins une fois pendant la durée habituelle d'un programme d'études de premier cycle de 120 crédits. Le Comité note qu'il y a présentement 185 cours qui n'ont pas été offerts depuis quatre ans. En ce moment, il y a 2105 cours au Répertoire.

6.2 **(20) Cours non offerts depuis quatre ans et plus (doc. 5, 5A, 5B, 5C, 5D, 5E et 5F/14-15) (suite)**

À la suite d'une demande auprès des facultés, le Comité des programmes est d'avis que les cours suivants peuvent être abolis conformément à la Politique. Le Comité note que la Faculté des arts et des sciences sociales, la FESR et la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires n'ont pas encore répondu à la demande. Un suivi sera fait auprès de ces facultés.

R : 11-CPR-141203

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants :

Faculté des sciences de l'éducation

EDUC6230 Analyse de l'enseignement; ORCO6315 Séminaire approfondi II; ORCO6317 Séminaire approfondi IV; ORCO6320 Counseling de groupe; ORCO6323 Insertion socioprofessionnelle; et ORCO6324 Nouveautés en counseling

Faculté de droit

DROI3053 Enrichissement sans cause; DROI3335 Droits sociaux; et DROI3431 Associations et coopératives

Faculté d'administration

ADFI2553 Institutions financières coop; ADFS3901 Principes de fiscalité; et ADMN1203 Gestion des coopératives

Faculté des sciences

BICH6413 Interactions macromoléculaires; BIOL6193 Appl. des modèles écologiques; BIOL6393 Sém. écologie du comportement; CHIM6211 Chimie inorganique avancée; et CHIM6510 Spectroscopie moderne. »

Vote sur R11

unanime

ADOPTÉE

Suivi : FESR, FASS, FSSSC

7. **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-140528**

7.1 **(5.1) Reconfiguration du Baccalauréat ès arts (général) (doc. 42/13-14)**

Aucun nouveau document.

7.2 **(19) Projet de règlement sur le programme de Baccalauréat d'études individualisées (doc. 46/13-14)**

Aucun nouveau document.

8. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-140425

8.1 **(5.1) Reconfiguration du programme de la Mineure en développement personnel et social (doc. 36 et 36A/13-14)**

Le Comité des programmes examine les réponses aux questions soulevées dans le procès-verbal CPR-140425 concernant la reconfiguration de la Mineure en Développement personnel et social. Le Comité accepte les explications pour les points (i) et (iii).

Le Comité discute longuement du point (ii), soit que le programme fasse plus de place au développement humain. Essentiellement, le Comité des programmes est d'avis qu'il s'agit d'un programme de mineure en études familiales. Le programme tel qu'il est conçu ne fait pas de place à la diversité culturelle, à la culture générale, à la science politique, à l'éthique, à la diversité religieuse, bref au développement de la personne dans son ensemble. L'argumentaire, tel qu'il est présenté, met beaucoup d'emphase sur la théorie du développement familial. On semble passer de la « société » à la « famille » très rapidement.

Parmi les commentaires de membres, on note que le développement social devrait discuter des enjeux de société par exemple la dépendance aux jeux en ligne, la cyberintimidation, la relation avec l'autorité. Le Comité des programmes souhaite que l'on réexamine la carte des cours en permettant une plus grande ouverture vers les disciplines des sciences religieuses, les sciences politiques, l'éthique, la sociologie et les disciplines de nature sociale.

Suivi : Faculté des sciences de la santé et des services communautaires

8.2 **(19) Évolution de la banque de cours des objectifs de formation générale des programmes reconfigurés (doc. 37, 37A, 37B et 37C-13-14)**

Le Comité des programmes prend note de l'historique de la création de la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG) depuis sa création en mars 2010 jusqu'en février 2014. En mars 2010, la banque comptait 453 cours. En février, elle en comptait 325. On note que la banque des OFG-6 compte à elle seule 108 cours.

Le Comité note que, à la suite des adoptions des nouveaux programmes reconfigurés, certains cours étaient retirés de la banque originale. Le président rappelle qu'une note fut envoyée aux facultés de revoir les banques des OFG dans l'optique d'augmenter le nombre de cours dans toutes les banques, avec une attention particulière pour l'OFG-4. La psychologie, la foresterie, la kinésiologie et le loisir, sports et tourisme ont répondu à l'appel. Après examen des documents pertinents, voici les ajouts proposés :

Psychologie : PSYC1000, PSYC2101, PSYC2500, PSYC2670, PSYC2700, PSYC2810, PSYC3510, PSYC3520, PSYC3540 et PSYC4010.

8.2 **(19) Évolution de la banque de cours des objectifs de formation générale des programmes reconfigurés (doc. 37, 37A, 37B et 37C-13-14)** (suite)

Foresterie : FORS1053, FORS4063 et FORS4943.

Loisir, sport et tourisme : GLST1000, GLST2000, GLST2002, GLST2401, GLST2411, GLST3011, GLST3180, GLST3312, GLST4002 et GLST4432.

Kinésiologie : KNEP1101 et KNEP4102.

R : 12-CPR-141203

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours de formation générale ayant les sigles PSYC, FORS, GLST et KNEP. »

Vote sur R12

unanime

ADOPTÉE

8.3 **(5.2) Reconfiguration des programmes de Baccalauréat en travail social (doc. 40/13-14)**

Aucun nouveau document.

9. **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-140207**

9.1 **(15) Modifications aux normes linguistiques (doc. 17, 17A et 17B/13-14)**

Le Comité des programmes examine les réponses aux questions soulevées dans le procès-verbal CPR-141001. Le Comité est satisfait des réponses et de la présentation du dossier.

R : 13-CPR-141203

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées aux normes linguistiques et que l'entrée en vigueur des nouvelles normes soit fixée au 1^{er} juillet 2015. »

Vote sur R13

unanime

ADOPTÉE

9.2 **(22) Répertoires des cours – version électronique et version papier (doc. 9/14-15)**

Le président explique qu'une demande a été faite à la Direction générale des technologies et au Comité de budget pour actualiser la version électronique du Répertoire des cours dans le but d'éliminer le format papier. Après discussion, il appert que le défi financier est de taille et que les ressources humaines et financières ne sont pas au rendez-vous. Le projet est donc suspendu, bien que le besoin demeure important.

10. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-140124

10.1 (15) Modifications au programme de doctorat en sciences de la vie (7/13-14)

Aucun nouveau document.

11. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-131206

11.1 (14) Projet de création du programme de Ph. D. en sciences appliquées (doc. 40A/12-13)

Aucun nouveau document.

12. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-130927

12.1 (17) Modifications au programme de Doctorat en psychologie (profil professionnel) (doc. 1, 1A et 1B/13-14)

Le Comité examine les modifications proposées au Doctorat professionnel en psychologie et considère que celles-ci améliorent le programme dans son ensemble. Le Comité note que les conditions d'admission ne prévoient pas, pour les candidates et les candidats d'autres universités titulaires d'une maîtrise en psychologie, la possibilité de faire une demande. Le Comité soulève ce point à titre d'information seulement.

Les propositions suivantes sont mises aux voix.

R : 14-CPR-141203

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées aux règlements universitaires de troisième cycle. »

Vote sur R14

unanime

ADOPTÉE

R : 15-CPR-141203

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Le Comité des programmes recommande au Sénat académique le projet de modification du Doctorat en psychologie, profil professionnel incluant le titre »

Vote sur R15

unanime

ADOPTÉE

12.1 **(17) Modifications au programme de Doctorat en psychologie (profil professionnel)**
(doc. 1, 1A et 1B/13-14) (suite)

R : 16-CPR-141203

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Que sous réserve de l'adoption du projet de modification du Doctorat en psychologie, le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : PSYC6901 Stage professionnel enfant-ado; PSYC7610 Examen prédoctoral; PSYC7910 Stage professionnel adulte; PSYC8050 Thèse; PSYC8940 Stage professionnel avancé; et PSYC8950 Internat. »

Vote sur R16 unanime ADOPTÉE

R : 17-CPR-141203

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Que sous réserve de l'adoption du projet de modification du Doctorat en psychologie, le Comité des programmes accepte la modification des cours suivants : PSYC7120 Psychologie de la santé; PSYC7202 Psychologie cognitive; et PSYC8910 Synthèse psy. professionnelle. »

Vote sur R17 unanime ADOPTÉE

R : 18-CPR-141203

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Que sous réserve de l'adoption du projet de modification du Doctorat en psychologie, le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : PSYC6512 Mémoire doctoral : séminaire; PSYC7510 Mémoire doctoral : résultats; PSYC7900 Stage professionnel I; PSYC8500 Mémoire doctoral : dépôt initial; PSYC8510 Mémoire doctoral : dépôt final; PSYC8900 Stage professionnel II; PSYC8930 Stage professionnel avancé; et PSYC9900 Internat. »

Vote sur R18 unanime ADOPTÉE

R : 19-CPR-141203

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours ayant le sigle PSYC. »

Vote sur R19 unanime ADOPTÉE

12.2 **(22) Programmes suspendus**

Aucun nouveau document.

13. **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-130412**

13.1 **(17) Modification de l'article 28.12 des règlements universitaires des deuxième et troisième cycles portant sur la fraude (doc. 43/12-13)**

Aucun nouveau document.

14. **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-120605**

14.1 **(12) Sciences : Proposition d'abolition et de maintien de cours (doc. 30/11-12)**

Aucun nouveau document.

14.2 **(13) Politique sur les mesures d'adaptation pour motifs religieux (doc. 31, 31A et 31B/11-12)**

Aucun nouveau document.

15. **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-101208**

15.1 **(21) Lignes directrices concernant l'habilitation à diriger des travaux de recherche aux cycles supérieurs (doc. 15 et 15A/10-11)**

Aucun nouveau document.

16. **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-090108**

16.1 **(16) Modifications des programmes de Maîtrise en administration publique, Diplôme d'études supérieures en administration publique et Certificat de deuxième cycle en gestion publique (doc. 10 et 10A/08-09)**

Aucun nouveau document.

17. MODIFICATION D'UN COURS EXISTANT DES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT EN INGÉNIERIE CIVILE (doc. 10/14-15)

R : 20-CPR-141203

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Le Comité des programmes accepte la modification proposée à la durée normale du cours GCIV5903 Projet de génie civil. »

Vote sur R20

unanime

ADOPTÉE

18. MODIFICATION DE COURS EXISTANTS DES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT EN INGÉNIERIE ÉLECTRIQUE (doc. 20/14-15)

R : 21-CPR-141203

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées aux préalables des cours suivants; GELE2012 Circuits électriques; GELE3222 Électromagnétisme en ing.; et GELE4132 Asservissements linéaires. »

Vote sur R21

unanime

ADOPTÉE

19. ABOLITION DU CERTIFICAT EN HYGIÈNE ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (doc. 11 et 11A/14-15)

Le registraire explique que le programme de Certificat en hygiène et sécurité au travail n'a jamais été offert depuis sa création. L'abolition est proposée par la Faculté d'ingénierie compte tenu de la recommandation du Campus d'Edmundston

R : 22-CPR-141203

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Le Comité des programmes recommande au Sénat académique l'abolition du Certificat en hygiène et sécurité au travail. »

Vote sur R22

unanime

ADOPTÉE

R : 23-CPR-141203

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Sous réserve de l'abolition du Certificat en hygiène et sécurité au travail, le Comité des programmes accepte l'abolition des cours de sigle CSHT. »

Vote sur R23

unanime

ADOPTÉE

20. PROPOSITION DE CRÉATION D'UNE MINEURE EN TRADUCTION AU DÉPARTEMENT DE TRADUCTION ET DES LANGUES (doc. 12/14-15)

Le président présente la demande de la Faculté des arts et des sciences sociales pour la création d'un programme de Mineure en traduction. La création du programme s'avère pertinente dans le cadre de la reconfiguration des programmes et, tout particulièrement, dans le contexte où le Baccalauréat multidisciplinaire de la Faculté repose désormais sur une structure comportant trois mineures.

Le Comité note que le Sénat académique avait recommandé l'abolition du programme de Mineure en traduction à la suite de l'évaluation des programmes en traduction (voir SAC-080822). Le Comité note aussi que le contexte a évolué et que le programme a retrouvé sa pertinence, toutefois ces explications n'apparaissent pas dans le dossier. Le Comité des programmes souhaite obtenir des explications à ce sujet avant la présentation au Comité conjoint de la planification.

Le Comité note qu'aucune ressource n'est demandée.

R : 24-CPR-141203

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Sous réserve de l'obtention d'une lettre de la direction qui explique les changements contextuels, le Comité des programmes recommande au Comité conjoint de la planification la création de la Mineure en traduction. »

Vote sur R24

unanime

ADOPTÉE

Suivi : Faculté des arts et des sciences sociales

21. PROPOSITION DE CRÉATION D'UNE MINEURE EN LANGUES ÉTRANGÈRES AU DÉPARTEMENT DE TRADUCTION ET DES LANGUES (doc. 16/14-15)

Le président présente la proposition de création du programme de Mineure en langues étrangères ayant deux profils, soit le profil allemand, soit le profil espagnol. Le Comité est d'avis qu'il s'agit d'une belle initiative et note qu'il y a ici une belle occasion de collaborer avec l'Éducation permanente.

Le Comité des programmes soulève les points suivants :

- i. Dans le document-cadre, au point 4 (Relation avec les autres programmes et établissements), on indique que le Département de traduction et des langues souhaite offrir la Mineure en langues étrangères aux étudiantes et étudiants inscrits aux programmes de traduction (régimes régulier et coop). Ces étudiantes et ces étudiants recevraient une « reconnaissance » dans le cadre de leurs études en traduction moyennant l'ajout de trois cours à leur cursus. Le Comité des programmes souhaite éviter ce genre de reconnaissance. En faisant ainsi, plusieurs cours seraient crédités à la fois pour le programme de traduction et le programme de Mineure en langues étrangères. Cette façon de faire va à l'encontre des pratiques habituelles d'attestation d'études. Le Comité suggère d'éliminer cet argumentaire du dossier.

21. PROPOSITION DE CRÉATION D'UNE MINEURE EN LANGUES ÉTRANGÈRES AU DÉPARTEMENT DE TRADUCTION ET DES LANGUES (doc. 16/14-15) (suite)

- ii. Le Comité note qu'un nouveau cours sera créé, soit ALLE4780. Ce cours nécessitera une charge de travail supplémentaire. Le Comité souhaite que cette charge apparaisse au point 3 (Répercussions sur les ressources – y compris les annexes A et B) du document-cadre. Le Comité souhaite recevoir les annexes A et B même si les impacts financiers sont minimes.
- iii. Dans le document-cadre, au point 4.3 (Listes des cours exigés : sigle, titre, statut des cours (obligatoire ou à option)), on indique que trois crédits de niveau 3000 ou 4000 peuvent être choisis parmi neuf disciplines. Ces cours doivent être autorisés par la Direction du Département de traduction. En raison de l'autorisation demandée, le Comité des programmes suggère d'établir la liste des cours. Cette liste devra apparaître dans le CPR-1A au point 3.2, dans le CPR-3, dans le CPR-10 et dans les feuilles de route.
- iv. Dans le CPR-4, on doit lire « 0 » dans les heures en classe.

Suivi : Faculté des arts et des sciences sociales

22. COURS MUTUELLEMENT EXCLUSIFS DANS LES DISCIPLINES DE BIOLOGIE, CHIMIE, ASTRONOMIE ET PHYSIQUE (doc. 13/14-15)

Le président présente l'exercice mené à la Faculté des sciences pour identifier les cours mutuellement exclusifs dans les disciplines de biologie, chimie, astronomie et physique. Le Comité des programmes donne son aval à l'exercice et remercie la Faculté pour son excellent travail.

R : 25-CPR-141203

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Le Comité des programmes accepte la liste des cours mutuellement exclusifs dans les disciplines de biologie, chimie, astronomie et physique. »

Vote sur R25

unanime

ADOPTÉE

23. PROPOSITIONS DE MODIFICATION DE PROGRAMMES AU DÉPARTEMENT D'ÉCONOMIE (doc. 14/14-15)

Le Comité examine la modification proposée aux programmes d'économie (spécialisation et majeure) en notant que le changement touche l'OFG-9 (Capacité de s'exprimer en anglais). Ce changement reflète la décision du Sénat académique au fait que l'étudiante ou l'étudiant puisse suivre un cours au choix de 3 crédits si le cours exigé à l'OFG-9 est dépassé au test de classement.

23. PROPOSITIONS DE MODIFICATION DE PROGRAMMES AU DÉPARTEMENT D'ÉCONOMIE (doc. 14/14-15) (suite)

Le Comité est d'avis que plusieurs programmes doivent être révisés afin de se conformer à cette directive. Le Comité est d'avis que la préparation des documents est plutôt lourde et que la correction peut se faire par le Secrétariat général lors de la préparation du Répertoire.

Aux fins de ce dossier, le Comité des programmes note les modifications proposées au profil des programmes du Département d'économie, soit la spécialisation en économie et la Majeure en économie.

24. PROPOSITIONS DE MODIFICATION DE PROGRAMMES AU DÉPARTEMENT D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE (doc. 15/14-15)

Le Comité examine la modification proposée aux programmes d'histoire et de géographie (spécialisation et majeure) en notant que le changement touche l'OFG-9 (Capacité de s'exprimer en anglais). Ce changement reflète la décision du Sénat académique au fait que l'étudiante ou l'étudiant puisse suivre un cours au choix de 3 crédits si le cours exigé à l'OFG-9 est dépassé au test de classement.

Le Comité est d'avis que plusieurs programmes doivent être révisés afin de se conformer à cette directive. Le Comité est d'avis que la préparation des documents est plutôt lourde et que la correction peut se faire par le Secrétariat général lors de la préparation du Répertoire.

Aux fins de ce dossier, le Comité des programmes accepte les modifications proposées au profil des programmes du Département d'histoire et de géographie, soit la spécialisation en histoire et la Majeure en histoire.

25. PROPOSITIONS DE MODIFICATION DE PROGRAMMES AU DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE (doc. 22/14-15)

Le Comité examine la modification proposée aux programmes de philosophie en notant que le changement touche l'OFG-9 (Capacité de s'exprimer en anglais). Ce changement reflète la décision du Sénat académique au fait que l'étudiante ou l'étudiant puisse suivre un cours au choix de 3 crédits si le cours exigé à l'OFG-9 est dépassé au test de classement.

Le Comité est d'avis que plusieurs programmes doivent être révisés afin de se conformer à cette directive. Le Comité est d'avis que la préparation des documents est plutôt lourde et que la correction peut se faire par le Secrétariat général lors de la préparation du Répertoire.

Aux fins de ce dossier, le Comité des programmes accepte les modifications proposées au profil des programmes du Département de philosophie, soit la spécialisation en philosophie et la Majeure en philosophie.

26. PROPOSITIONS DE MODIFICATION DE PROGRAMMES AU DÉPARTEMENT D'ÉTUDES FRANÇAISES (doc. 26/14-15)

Le Comité examine la modification proposée aux programmes d'études françaises en notant que le changement touche l'OFG-9 (Capacité de s'exprimer en anglais). Ce changement reflète la décision du Sénat académique au fait que l'étudiante ou l'étudiant puisse suivre un cours au choix de 3 crédits si le cours exigé à l'OFG-9 est dépassé au test de classement.

Le Comité est d'avis que plusieurs programmes doivent être révisés afin de se conformer à cette directive. Le Comité est d'avis que la préparation des documents est plutôt lourde et que la correction peut se faire par le Secrétariat général lors de la préparation du Répertoire.

Aux fins de ce dossier, le Comité des programmes accepte les modifications proposées au profil des programmes du Département d'études françaises, soit la Majeure en études françaises, la spécialisation en sciences du langage, et la spécialisation en études littéraires.

27. RÉACTIVATION PERMANENTE DES COURS BIOL6243 ET BIOL6972 (doc. 18/14-15)

R : 26-CPR-141203

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Le Comité des programmes accepte la réactivation permanente des cours BIOL6243 Séminaire en physiologie végétale et BIOL6972 Séminaire en physiologie animale. »

Vote sur R26 unanime ADOPTÉE

R : 27-CPR-141203

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours ayant le sigle BIOL. »

Vote sur R27 unanime ADOPTÉE

28. PROJET DE MODIFICATION DU DOCTORAT EN ÉDUCATION (doc. 21/14-15)

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

30. PROPOSITIONS D'ABOLITION ET DE CRÉATION DE COURS AU DÉPARTEMENT DES ARTS VISUELS (doc. 24/14-15) (suite)

R : 33-CPR-141203

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Le Comité des programmes accepte l'abolition du cours ARVI3306 Dessin - Multidisciplinarité. »

Vote sur R33 unanime ADOPTÉE

R : 34-CPR-141203

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours ayant le sigle ARVI. »

Vote sur R34 unanime ADOPTÉE

R : 35-CPR-141203

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours ayant le sigle ARVI. »

Vote sur R35 unanime ADOPTÉE

31. MODIFICATION DE LA MÉTHODE D'ÉVALUATION – SVIE7201 (doc. 27/14-15)

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

32. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

33. PROCHAINE RÉUNION

À déterminer.

34. CLÔTURE

La séance est levée à 12 h 45.

Contresigné le _____

André Samson, président

Lynne Castonguay, secrétaire générale